



GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS



Recruter un alternant ESEO

- ✓ APPRENTISSAGE
- ✓ CONTRAT PRO

Renforcez vos équipes en recrutant un futur ingénieur ESEO par alternance.

ESEO, grande école d'ingénieur généraliste reconnue par la CTI, propose 2 modalités d'alternance pour s'adapter à vos besoins :

le CONTRAT D'APPRENTISSAGE & le CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

LES + DE L'ALTERNANCE POUR VOTRE ENTREPRISE

- ✔ Prérecrutez un ingénieur dans des secteurs clés et sous tension
- ✔ L'alternant, salarié de votre entreprise, est intégré dans une équipe-projet
- ✔ L'alternant vous apporte des connaissances nouvelles, en phase avec les dernières évolutions techniques et technologiques
- ✔ Nouez une relation de proximité avec l'ESEO
- ✔ Bénéficiez d'avantages financiers pour l'embauche d'un alternant

Pour les contrats d'alternance conclus avant le 31 décembre 2024, bénéficiez d'une aide de 6 000€. Conditions détaillées et simulateur d'aides financières à retrouver sur le site alternance.emploi.gouv.fr



- 👉 ESEO est un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu d'intérêt général (EESPIG) à but non lucratif. L'ensemble de nos ressources est dédié à l'intérêt collectif général des étudiants ESEO
- 👉 ESEO propose un diplôme unique d'ingénieur généraliste certifié (RNCP n°39137) et reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieurs depuis plus de 60 ans
- 👉 Toutes nos spécialisations sont proposées en alternance
- 👉 Les expertises de nos étudiants et des équipes pédagogiques sont tournées vers le besoin des entreprises



LES CONDITIONS DE DIPLOMATION

Pour obtenir le diplôme d'ingénieur de l'ESEO, l'apprenti doit remplir les conditions suivantes :

- ✔ Avoir validé **180 crédits ECTS** (European Credit Transfer System), qui correspondent aux unités d'enseignement suivies à l'école et en entreprise.
- ✔ Avoir obtenu un score d'au moins **800 au TOEIC** (Test of English for International Communication), qui atteste du niveau d'anglais requis pour un ingénieur.
- ✔ Avoir obtenu un score d'au moins **600 au Voltaire**, qui certifie du niveau de maîtrise de la langue française écrite.
- ✔ Avoir réalisé une **expérience professionnelle à l'international** de 12 semaines, sous statut apprenti ou 17 semaines minimum, sous statut étudiant. Ce stage à l'étranger doit avoir une dimension technique (pas nécessairement dans le domaine de l'entreprise de l'alternant) et une immersion culturelle. Il peut être l'occasion de développer **de nouvelles compétences** utiles pour l'entreprise au retour de l'alternant.



DIPLÔME : ingénieur généraliste ESEO

RNCP N°4345 - Code diplôme : N°17025512

NIVEAU : certification RNCP, Niveau 7 Bac+5 Master, habilitation CTI

Recruter un ingénieur eseo

EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

3 ans

La formation ingénieur par apprentissage ESEO est une formation professionnalisante qui permet d'acquérir les compétences techniques et humaines nécessaires pour exercer le métier d'ingénieur en électronique et en informatique. Elle a pour but de former des ingénieurs capables de diagnostiquer, concevoir, produire, valider, piloter, s'adapter, communiquer. Elle se déroule sur trois ans, en alternance entre l'école et l'entreprise, sur l'un des trois campus ESEO : Angers, Dijon ou Paris-Vélizy.

LE CYCLE DE FORMATION INGÉNIEUR PAR APPRENTISSAGE

Le cycle de formation comprend **6 semestres**, répartis comme suit :

✓ Les **trois premiers semestres sont un tronc commun** qui couvre les **fondamentaux** de l'électronique, du génie électrique, de l'automatique, du traitement du signal, des mathématiques, de l'informatique, de l'anglais, de la communication et de la gestion de projet.

✓ Les **deux semestres suivants sont des semestres d'option** qui permettent de **se spécialiser** dans l'un des domaines suivants :

• **Informatique et systèmes d'information** : Informatique et systèmes d'information : cette option est axée sur la conception, la réalisation et la gestion de systèmes d'information, avec des applications en big data et intelligence artificielle proposés à Angers et Vélizy, et des applications en cybersécurité à Dijon.

• **Logiciel embarqué et cybersécurité** : cette option est centrée sur la programmation de systèmes embarqués, en suivant le cycle en V, de la spécification à la validation, en passant par la conception et le développement. Elle intègre également les aspects de cybersécurité pour l'embarqué. Cette option est ouverte sur le campus d'Angers.

• **Électronique et objets connectés** : cette option est orientée vers l'électronique avec des enjeux de communication sans fil. Elle aborde l'électronique analogique, la conception numérique, les antennes et la communication sans fil. Cette option est ouverte sur le campus d'Angers.

✓ **Le dernier semestre** est orienté sur les **sciences humaines**, avec du management et de la gestion de l'innovation.

RECRUTER UN APPRENTI, QUELLES IMPLICATIONS ?

L'entreprise est un acteur clé de la formation ingénieur par apprentissage. Vous accueillez l'apprenti pendant les périodes d'alternance : en moyenne **2 à 3 semaines à l'école et 2 semaines en entreprise**. Vous lui confiez des missions et des projets en lien avec son domaine d'activité et son niveau de formation. Vous lui versez un salaire et prenez en charge les frais de formation.

Vous participez également à l'évaluation de l'apprenti, en collaboration avec l'ESEO. Des livrables, qui témoignent de son travail et de ses compétences, sont demandés, notamment :

✓ En 1^{re} année : la mise en place des outils de gestion

✓ En 2^e année : la rédaction du cahier des charges du projet d'ingénieur

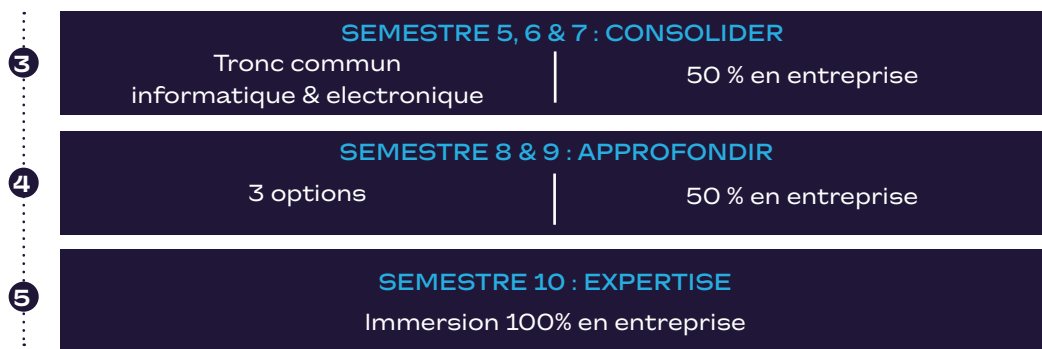
✓ En dernière année : La réalisation et le pilotage du projet d'ingénieur. Ce projet (appelé "PING") est un projet complexe mais réalisable, qui représente une mission d'un ingénieur. Il doit mobiliser au moins 500 heures de travail. Il est réalisé en entreprise, mais il fait partie intégrante de l'évaluation de l'école.

ACCOMPAGNER L'APPRENTI DANS SA MONTÉE EN COMPÉTENCE

L'apprenti bénéficie d'un **accompagnement personnalisé** tout au long de sa formation, tant à l'ESEO qu'en entreprise. Il est encadré par :

- ✓ **Un maître d'apprentissage**, qui est un salarié de votre entreprise, souvent un ingénieur expérimenté. Il est le référent de l'apprenti sur le terrain. Il lui transmet son savoir-faire, le guide dans ses missions et ses projets, et veille à son intégration dans l'équipe.
- ✓ **Un tuteur pédagogique**, qui est un représentant de l'ESEO. Il est le lien entre l'école et l'entreprise. Il suit la progression de l'apprenti, valide ses livrables, et s'assure du respect du contrat pédagogique.
- ✓ Chaque semestre, une réunion tripartite est organisée entre l'apprenti, le maître d'apprentissage et le tuteur pédagogique, pour faire le point sur le travail en entreprise et les compétences de l'apprenti.

Bac+2/3



Bac+5



CONCLURE LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

La signature du contrat en apprentissage est tripartite entre l'apprenti, l'entreprise et le CFA. Le contrat est conclu au moyen du formulaire cerfa n°10103. La convention de formation est signée entre le CFA et l'entreprise. L'ensemble du dossier doit être adressé à l'OPCO au plus tard dans les 5 jours qui suivent le début de l'exécution du contrat.

Nos CFA partenaires :

ANGERS

La CCI49, 1^{er} CFA des Pays de la Loire et 4^e rang national, ouverture sociale, égalité des chances, concours d'innovation

PARIS-VÉLIZY

Le CFA AFIA, depuis plus de 30 ans, 3900 apprentis/an, 2500 entreprises partenaires, aide à la mobilité internationale, au permis de conduire.

DIJON

Le CFA sup Bourgogne, créé en 2008, géré conjointement par l'université de Bourgogne et la CCI Bourgogne Franche-Comté, 2000 apprentis/an.

Pour toute question relative à l'apprentissage, contactez nos équipes dédiées sur apprentissage@eseo.fr



LES INFOS CLÉS DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Dates & durée du contrat	3 ans du 02 septembre 2024 au 1 ^{er} septembre 2027
Volumes d'heures de formation	1700 heures avec 600 heures la 1 ^{re} année, 650 la 2 ^e année 450 la 3 ^e année
Coût de la formation	13 000 € par année de contrat
Financement	Prise en charge des coûts de formation par votre OPCO, niveau de prise en charge selon IDCC (barème France Compétences)
Rémunération	Rémunération minimum correspondante à un pourcentage du Smic qui varie en fonction de l'âge de l'alternant et de sa progression dans le cycle de formation ; ou le salaire minimum conventionnel si plus favorable
Expérience obligatoire à l'international	Oui, 12 semaines minimum en fin de 1 ^{re} année

EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

1 an

Le contrat de professionnalisation s'adresse aux étudiants **en dernière année de cycle ingénieur**, année déterminante qui les prépare à devenir des ingénieurs hautement qualifiés. La diversité des options, dans lesquelles se sont spécialisés les étudiants au cours de leur 2^e année de formation, permet de répondre aux besoins en compétence des entreprises de tous secteurs d'activité dans les domaines de l'électronique et du numérique.

OPTIONS

ANGERS

Énergie & Environnement
Électronique & Objets Connectés
Systèmes Embarqués
Logiciels & Données
Cloud, Systèmes & Sécurité
Biomédical
Data Science Multimédia & Télécom

PARIS-VÉLIZY

Intelligence Artificielle
Cybersécurité
Big Data
Ingénierie d'Affaires
Véhicules Intelligents

DIJON

E-santé
Industrie 4.0
Smart city

Le contrat de professionnalisation dure 12 mois, de septembre à septembre. L'année s'articule autour d'un bloc de formation, ponctué par des sessions en entreprise, de septembre à janvier ; et d'une période exclusivement en entreprise de fin janvier à fin août. Le contrat se termine par une soutenance finale en début septembre en vue de l'obtention du diplôme ingénieur généraliste ESEO.

Lors de leur dernière année de cycle ingénieur, l'ensemble des apprenants réalisent un **Projet de Fin d'Études (PFE)**. Le PFE doit permettre de valider les compétences techniques, organisationnelles et en communication. Une posture de futur ingénieur ESEO y est attendue, tant sur la mise en œuvre de la solution scientifique (démarche, analyse du problème, critique de la solution...) que sur son organisation (planification prévisionnelle, suivi de projet, proactivité, etc.). 200 heures en moyenne sont dédiées au PFE (nombre d'heures variable selon le choix d'option).

Dans le cadre du contrat de professionnalisation, le PFE peut se dérouler au sein de votre entreprise tous les jeudis et vendredis de 1^{er} semestre sauf exception. Le sujet vient alors compléter ou enrichir celui de la mission principale confiée dans le cadre du contrat de professionnalisation.



CONCLURE LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat est conclu au moyen du formulaire cerfa n°12434*04 signé entre l'employeur et l'alternant. La convention de formation est signée entre l'ESEO et l'entreprise. L'ensemble du dossier doit être adressé par l'employeur à l'OPCO au plus tard dans les 5 jours qui suivent le début de l'exécution du contrat.

LES INFOS CLÉS DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



Date & durée du contrat	1 an, du 04 septembre 2024 au 03 septembre 2025
Volumes d'heures de formation	400 heures de formation
Coût de la formation	11 960€, soit un coût horaire net de taxe de 29,90€
Financement	Prise en charge des coûts de formation par votre OPCO, selon code IDCC
Rémunération	Rémunération minimum correspondante à un pourcentage du Smic qui varie suivant l'âge et le niveau d'études, ou 85 % de la rémunération minimale prévue par la convention collective ou l'accord de branche de l'entreprise si plus favorable

BON À SAVOIR :

Un contrat d'apprentissage ne peut pas être signé en lieu et place d'un contrat de professionnalisation pour la dernière année de cycle ingénieur, la CTI ne le permet pas. Le contrat de professionnalisation est proposé exclusivement en dernière année de cycle de formation ingénieur, là où le contrat d'apprentissage est adossé à la durée du cycle de formation (3 années).

RENCONTREZ les candidats lors du forum Alternance :

ANGERS

jeudi 04 avril

PARIS-VÉLIZY

jeudi 28 mars

DIJON

jeudi 28 mars

DÉPOSEZ vos offres d'alternance sur nos plateformes partenaires



REJOIGNEZ les membres du club Entreprises ESEO

Les membres du club Entreprises ESEO bénéficient d'un accès privilégié aux candidats à l'alternance.

NOS PARTENAIRES ESEO

ACCENTURE	CREATIVE CROSSWAY	MC2I	SNCF
AIRBUS	EVOLIS	MICROCHIP TECHNOLOGY	SOFTWAY MEDICAL SERVICES
AKKODIS	EXPLEO FRANCE	MORS SMITH FRANCE	SOPRA STERIA GROUP
ALTEN/LINCOLN	GENERALI VIE	NEXTER	STMICROELECTRONICS
APSIDE	GROUPE ASTEK	ORANGE	SYNOPSIS
ASYS	GROUPE ATLANTIC	PHYTEUROP	TECHNOLOGY & STRATEGY
ATOS/EVIDEN	GROUPE DOURS	RCA	TELELOGOS
BODET/KELIO	HEADMIND PARTNER	RENAULT SAS	THALES GROUP
BOUYGUES TELECOM	INFORMATIQUE CDC	RINGCENTRAL	TRIMANE
CADENCE DESIGN SYSTEMS	ITANCIA	SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE	TRONICO
CAPGEMINI FRANCE	LA POSTE	SEPRO GROUP	VALEO
CGI FRANCE	LACME	SIGMA INFORMATIQUE	VINCI ENERGIES
CIDELEC	LACROIX	SII	
CISCO SYSTEMS FRANCE	LGM INGENIERIE	SIMPHONIS	
CNP ASSURANCES	MBDA		



www.eseo.fr/entreprises

entreprises@eseo.fr

+33 (0)2 41 86 67 67



ANGERS

10 bd Jeanneteau
49100 ANGERS

PARIS-VÉLIZY

13 av. Morane Saulnier
78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DIJON

11 rue Sully
21000 DIJON